

RURAL MOUV

Fonds de dotation Familles Rurales

**Rapport d'activité
2022**



Sommaire

Construire les territoires de demain	3
• Le mot du Président	4
• La vision de Dominique FAURE, Ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité	5
RURAL MOUV soutient le développement des tiers-lieux en milieu rural	6
RURAL MOUV engagé pour développer la mobilité électrique dans les territoires avec le soutien d'Engie	10
Ruralinnov' « campagnes partagées » : l'économie collaborative apporte des solutions !	12
Gouvernance du fonds de dotation	20
1. Le conseil d'administration	20
2. Le comité des mécènes	21
3. L'équipe opérationnelle	21
La vie des instances du fonds de dotation	22
Rejoignez-nous pour construire les territoires de demain	25
Annexes	26
Annexe 1. Liste des actions d'intérêt général financées par le fonds et indication de leurs montants	27
Annexe 2. Liste des libéralités reçues	28
Annexe 3. Liste des personnes morales bénéficiaires des redistributions du fonds de dotation	29

Construire les territoires de demain

Chiffres clés 2022

169 500 euros investis dans les territoires

20 projets innovants soutenus

5 mécènes

1 mécénat de compétences

Familles Rurales agit au quotidien pour améliorer la vie de la population du monde rural grâce à ses 1850 associations locales, ses 25 000 bénévoles et ses 17 000 salariés.

La création du fonds de dotation RURAL MOUV est née de la volonté du Mouvement Familles Rurales de renforcer son action pour soutenir l'innovation, la créativité et le développement des territoires ruraux. Familles Rurales promeut une vision moderne et valorisante des ruralités et entend contribuer à faire changer le regard sur les zones rurales et mettre en avant leur potentiel. La lutte contre la fracture territoriale commence par la conviction que les ruralités sont un atout pour l'avenir du pays. La révolution numérique et la transition écologique doivent permettre d'en faire des territoires d'excellence.

Le fonds de dotation répond à cette ambition. Il a pour mission de soutenir l'émergence de projets innovants, favorisant l'amélioration des conditions de vie de la population.



Le mot du Président

Dominique Marmier,
Président de RURAL MOUV

2022 représente une année charnière pour notre fonds de dotation. En effet, après ses trois premières années d'activité, la gouvernance de RURAL MOUV et de son conseil d'administration ont été renouvelés comme nos statuts le prévoient. J'ai l'honneur d'avoir été reconduit à la présidence pour un second mandat. Je tiens à remercier les administrateurs de leur confiance, à saluer l'engagement des nouveaux membres du conseil qui nous ont rejoint pour dynamiser notre action.

2022 marque également le renouvellement de nos partenariats avec nos mécènes qui se sont engagés pour trois années supplémentaires à nos côtés mais aussi l'arrivée du Crédit Mutuel, partenaire de longue date de Familles Rurales, parmi les mécènes de RURAL MOUV. Ces soutiens, sans lesquels nous ne pourrions poursuivre nos projets, sont une reconnaissance forte et nous permettent d'envisager l'avenir avec sérénité. A l'image des années précédentes, RURAL MOUV a maintenu un niveau de finance-

ments important en 2022 en soutenant une vingtaine de projets et en engageant près de 170 000 euros bénéficiant directement aux territoires. Ainsi nous avons pu poursuivre notre soutien au projet structurant Port@il qui permet d'appuyer la création de tiers-lieux dans les zones rurales mais aussi contribuer au développement de la mobilité en participant au financement de l'installation de bornes électriques avec Engie dans deux de nos Fédérations et associations.

Enfin, la 4e édition de Ruralinnov' qui portait sur l'économie collaborative a été un succès avec pas moins de dix projets retenus dont cinq ont reçu un prix à Paris au Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires. Je tiens à remercier particulièrement Dominique FAURE, Ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité pour son accueil et l'organisation de la remise des prix au sein du Ministère. Une belle reconnaissance pour RURAL MOUV et surtout l'ensemble des porteurs de projets qui dynamisent et font vivre les territoires ruraux au quotidien !



La vision de Dominique FAURE, Ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité

« Je suis particulièrement heureuse d'avoir accueilli la remise des prix Ruralinnov' 2022 au ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. C'est une marque de reconnaissance bien légitime au vu du travail réalisé par le réseau Familles Rurales et l'ensemble des acteurs présents.

Je tiens à féliciter l'ensemble des lauréats distingués à l'occasion de cet événement, ainsi que tous les participants. La qualité des projets récompensés est une formidable illustration du dynamisme des acteurs de nos territoires ruraux.

Les réseaux associatifs comme Familles Rurales jouent un rôle déterminant dans l'animation des territoires ruraux, notamment grâce aux services à la population qu'ils assurent au quotidien dans de nombreux domaines. C'est donc bien naturellement que le l'État leur apporte son soutien grâce à des partenariats.

Avec son fonds de dotation RURAL MOUV, Familles Rurales est parvenu à obtenir des soutiens de mécènes privés, attachés à la ruralité, afin de financer des projets locaux innovants. L'appel à initiatives Ruralinnov' est ainsi une opportunité supplémentaire pour les acteurs de nos territoires de trouver un financement pour développer leur projet d'intérêt général.

Depuis ma prise de fonction, j'ai souhaité nouer un lien particulier avec le tissu associatif en milieu rural, travailler main dans la main avec ses représentants, et m'appuyer sur leur expertise pour déployer le plan « France Ruralités ».

Familles Rurales a d'ailleurs été la toute première structure que j'ai rencontrée dans cette démarche. Pour relever les défis auquel nous sommes confrontés et bâtir les ruralités de demain, nous devons agir de concert : pouvoirs publics, entreprises, société civile organisée et bien-sûr citoyennes et citoyens.

C'est le sens de mon action au sein du gouvernement. Comptez sur moi pour l'amplifier dans les mois à venir à travers un plan d'action national en faveur des ruralités, un programme d'ingénierie locale pour les petites communes et un zonage fiscal dédié prenant la suite des Zones de Revitalisation Rurale (ZRR), qui nous permettra d'agir toujours au plus près des citoyens nos territoires. »

RURAL MOUV soutient le développement des tiers-lieux en milieu rural

6

Depuis sa création, RURAL MOUV fait le choix d'apporter son soutien à des projets « structurants » pour les territoires. Véritables « programmes de développement », ces projets d'ampleurs sont pilotés au niveau national, ils font l'objet de co-financements importants à la fois publics et privés et ont un impact fort.

Ainsi, le fonds de dotation RURAL MOUV soutient le projet national Port@il, piloté par la fédération nationale Familles Rurales pour accompagner la création de tiers-lieux ruraux. Un appel à projets spécifique permet d'appuyer des dynamiques locales de tiers-lieux portées par des associations Familles Rurales ou des structures extérieures (MFR, MRJC, lieux indépendants...). RURAL MOUV a déjà permis d'aider 35 tiers-lieux depuis sa création.

En 2022, de nouveaux critères ont été définis pour trois catégories de lauréats :

- Des tiers-lieux émergents qui avaient participé au parcours de formation proposé par la fédération nationale Familles Rurales et allaient lancer des activités ;
- Des tiers-lieux innovants pour des actions expérimentales en matière de culture ou en direction de la jeunesse ;
- Des tiers-lieux apprenants qui proposeraient une offre de formation ou une démarche d'apprentissage non formelle contribuant au développement territorial, en coopération avec d'autres acteurs.

Une vingtaine de tiers-lieux a déposé une candidature. Des auditions à distance ont permis la sélection finale. Huit tiers-lieux de huit départements (Corrèze, Haute-Garonne, Loire, Manche, Mayenne, Orne, Var, Vendée) dont quatre du réseau Familles Rurales, ont été retenus.

Les lauréats ont bénéficié d'une aide allant de 4 000 à 7 500 euros.

Les tiers-lieux émergents

Le *Touche@Tout* en Mayenne est porté par une dynamique citoyenne animée par la facilitatrice fondatrice du lieu. Il propose des ateliers créatifs, des temps conviviaux, des animations et des événements culturels.

L'*Oustal* en Corrèze est un projet porté par un collectif associatif, des entrepreneurs et la municipalité. Il s'installera dans un lieu de préfiguration (au premier étage de la mairie) avant d'être hébergé dans l'ancienne école. L'aide de Rural Mouv a servi à financer l'étude réalisée par l'Ecole Boule pour réhabiliter l'école. Le lieu va proposer de l'accompagnement, des formations, du coworking, des échanges de savoirs, des ateliers et des événements.

La *Tresse* dans le Var est un tiers-lieu « multisites » qui met en réseau différents lieux (ressourcerie,

micro-brasserie, coworking...) pour créer du lien social et travailler ensemble afin de faire émerger des projets au service du territoire.

L'association *Culture et Campagne* en Vendée a créé une association de préfiguration pour le tiers-lieu, réalisé un travail de diagnostic et réfléchi à ses activités structurantes culturelles, sociales, numériques : ateliers, café associatif, boutique, fablab et campus de formation. L'équipe du tiers-lieu s'est faite connaître en participant à plusieurs manifestations.

Les tiers-lieux innovants

L'Aloé dans la Loire poursuit son expérience tiers-lieu en proposant une activité de *maker rural*, avec le soutien d'un collectif de dix personnes formées pour proposer des animations itinérantes de *fab lab*.





Dans la Manche, l'association de Moyon-Tessy a développé dans son tiers-lieu l'ADN son projet en direction de la jeunesse (12-25 ans) en partenariat avec la Mission locale avec des ateliers collectifs et des accompagnements individualisés.

Les tiers-lieux apprenants

La Cafetière et la Maison de l'avenir en Haute-Garonne ont travaillé un projet de mise en réseau des tiers-lieux de leur territoire (de 4 à 30 lieux en 2022) et de développement de leurs compétences par une offre de formation co-construite à partir du recensement de leurs besoins propres. Le programme de travail se complète par des visites apprenantes et la constitution d'une boîte à outils partagée.

Enfin, le tiers-lieu de Briouze dans l'Orne a proposé deux activités de Répar'café et de bricothèque animées par des bénévoles dans une logique de partage de savoir-faire, de transmission intergénérationnelle (jeunes-seniors) et d'économie circulaire.

En décembre 2022, deux webinaires avec les huit lauréats ont permis d'échanger sur l'avancement des projets, mesurer le chemin parcouru. En janvier 2023, un webinaire de restitution a permis de présenter l'ensemble des réalisations et leurs résultats, et de faire des retours d'expériences. Une trentaine de participants a assisté au webinaire.

Les autres partenaires du projet Porta@il





**Eric Rossi, Responsable
Europe et Territoires,
fédération nationale
Familles Rurales**

« Nous avons acquis une nouvelle grille d'analyse qui amorce un changement de culture »

A l'heure du bilan, qu'est-ce qui vous a le plus marqué dans le projet Port@il ?

Tout d'abord, c'est un projet qui nous a permis de renouer avec l'esprit pionnier de Familles Rurales, avec notre capacité à innover à l'échelle d'un territoire pour répondre aux besoins locaux émergents.

L'une des réussites de ces expérimentations locales, c'est qu'elles ont permis de rassembler des néoruraux, des natifs, des agriculteurs, des entrepreneurs... Nous avons vu se créer une alchimie : un brassage de populations autour d'une dynamique participative et de l'envie de redynamiser leur territoire. Qu'ils soient initiés par un collectif d'habitants, une association Familles Rurales ou par une collectivité, les projets ont en commun une volonté de coopération et de faire travailler ensemble les acteurs locaux. Cela a permis de toucher des personnes que l'on ne captait pas : des tranches d'âges plus jeunes, des actifs, des indépendants, des personnes avec des projets professionnels... On considérait que les habitants étaient devenus des consommateurs, des usagers de services, or nous voyons là qu'en leur proposant de construire un projet collectivement, les personnes sont non seulement intéressées mais aussi impliquées !

Vous avez accompagné une cinquantaine de projets, comment ont-ils transformé les territoires ?

On parle souvent de la ruralité, mais dans les faits, nous avons affaire à des territoires très différents, toujours singuliers. Certains projets sont nés dans des villages de moins de 500 habi-

tants, d'autres dans des bourgs de plusieurs milliers de personnes. Évidemment, cela donne des projets très différents. Qu'ils accueillent une maison France services, une épicerie solidaire, un café associatif, un espace de coworking, ou encore des cours de yoga, ce sont toujours des lieux de vie, conviviaux et évolutifs en fonction des besoins, des idées et de l'implication des habitants.

L'une des forces des tiers-lieux, c'est d'agréger trois cultures : celles de l'éducation populaire, de l'entrepreneuriat et du service public, en adoptant une méthodologie qui elle, est commune à tous les tiers-lieux que nous avons accompagnés. Ces projets hybrides sont voués à évoluer avec ceux qui les font vivre et dans le temps. Cette capacité à se réinventer me semble capitale dans notre monde qui vit de multiples transitions.

Cette dynamique très positive peut-elle s'appliquer à d'autres projets ?

Nous avons vécu cette expérimentation comme un apprentissage collectif et individuel très fort, une expérience qui laisse des traces. Les tiers-lieux conduisent à sortir du cadre pour tester, se tester. Nous avons acquis une nouvelle grille d'analyse qui amorce un changement de culture : nous savons que nous pouvons mettre davantage de coopération, d'hybridation, de réciprocité bénéficiaire-contributeur, de leadership partagé dans nos projets et nos actions. Il semble important de poursuivre cette dynamique, au-delà du développement et de la pérennisation des tiers-lieux.

RURAL MOUV engagé pour développer la mobilité électrique dans les territoires avec le soutien d'ENGIE

Suite à l'appel à initiatives ruralinnov' 2021 dont l'objet était la mobilité dans les territoires ruraux, RURAL MOUV, grâce à un soutien supplémentaire et spécifique de l'énergéticien ENGIE, s'est mobilisé pour équiper de bornes de recharge pour véhicules électriques des sites d'associations ou de fédérations Familles Rurales. Cette action représente un financement direct de 18 000 euros qui a bénéficié aux acteurs locaux.

Suite à un appel à candidature deux sites ont ainsi été équipés : la fédération départementale aveyronnaise de Familles Rurales à Rodez et le tiers lieu du Crozet de l'association Familles Rurales La Pacaudière dans la Loire. Ces installations de points de recharge sont cofinancées par les deux acteurs et installée par l'énergéticien

« L'installation de cette borne de recharge pour les véhicules électriques dans le tiers lieu de Rodez illustre l'ambition d'ENGIE d'accélérer la transition numérique et énergétique au plus près des besoins des familles dans les territoires ruraux et périurbains.

Alexis Joire, Directeur des relations externes d'ENGIE pour les particuliers.



TEMOIGNAGE



Anne-Marie BOISSONNADE,
directrice de la fédération
départementale Familles
Rurales de l'Aveyron

Après le Congrès 2018 à Rodez dont le fil conducteur était « Innover avec les familles pour les territoires de demain », il nous a semblé naturel d'engager au sein de notre fédération une réflexion sur notre empreinte carbone, nous qui œuvrons au quotidien sur un territoire vaste et très rural.

Œuvrer à notre échelle et amener notre petite contribution à cet important enjeu sociétal qui est le réchauffement climatique, était pour nous une évidence

Et c'est tout naturellement, que nous nous sommes positionnés lors de l'appel à candidature de RURAL MOUV afin de profiter de l'opportunité qui nous était donnée d'accélérer cette transition énergétique à travers l'électrification de notre flotte de véhicules. En effet, de par notre accompagnement auprès des associations locales mais aussi des collectivités territoriales, nous sillonnons

quotidiennement notre beau et grand département qui est l'Aveyron. Aussi, il nous a semblé important de démontrer que nous pouvions tous agir de manière « responsable » à nos différents niveaux pour lutter contre le changement climatique, en installant deux points de charge au sein de notre site fédéral à Rodez. L'idée étant bien sûr que ces bornes puissent également être utilisées par les visiteurs du site, qu'ils soient Partenaires, Bénévoles locaux, mais aussi les Familles utilisatrices des services proposés à la fédération, sans compter les nombreux stagiaires qui viennent en formation chez nous. RURAL MOUV nous a permis de rendre les choses possibles rapidement et à moindre coût. Fiers d'avoir fait partie de l'aventure ! « Un réseau qui avance et des partenariats qui créent de belles synergies : ensemble on est plus fort ! »



Inauguration des bornes électriques à Rodez.

De gauche à droite, Alain BALLAY, CA Rural Mouv, Thayaliny EASWARAKHANTHAN, Engie, Patrick VALAT, Président Familles Rurales Aveyron

Ruralinnov'

« campagnes partagées » : l'économie collaborative apporte des solutions !

Pour cette quatrième édition, l'appel à initiatives avait pour objet de faire émerger des projets associatifs innovants relevant de l'économie collaborative, sociale et solidaire. Celle-ci peut être définie comme une « économie horizontale de relation directe, tournée vers la mutualisation et le partage des connaissances, des services et des biens, où les échanges sont basés sur l'équité, la transparence et la convivialité. » (Labo de l'ESS, 2016)

Ce nouveau modèle s'est fortement développé ces dernières années, notamment dans le secteur marchand (grande plateformes numériques) mais aussi dans le secteur associatif. En milieu rural, les pratiques de mutualisation, d'échanges de matériel ou de services ont toujours existées. Elles constituent même l'ADN de Familles Rurales dont la création après-guerre se basait sur l'objectif de l'entraide entre les familles comme en témoigne les fameuses machines à laver partagées sur remorque dans les années 50 qui circulaient de familles en familles. Cet appel à initiatives visait donc à soutenir les projets qui s'inscrivent dans cette démarche et permettent de proposer des alternatives au secteur marchand classique dans les territoires. Ces projets devaient se baser sur la mutualisation et le partage et favoriser le développement durable, l'économie circulaire, la solidarité et le lien social. Il s'agissait de réinventer, en 2022, le concept de la machine à laver ambulante des années 50 en 2022 à l'ère du numérique et de la transition écologique !

Après un comité de présélection et des auditions individuelles des porteurs de projets, le conseil d'administration a décidé d'apporter son soutien à dix projets pour un total de 101 500 euros, niveau de financement le plus élevé depuis la création du fonds de dotation ! Parmi les lauréats : trois fédérations départementales Familles Rurales, quatre associations locales Familles Rurales et trois associations extérieures. Un prix spécial « sobriété énergétique » a été attribué en lien avec le contexte économique et énergétique.

A l'invitation de Dominique Faure, Ministre déléguée chargée des collectivités territoriales et de la ruralité, une remise des prix a été organisée le 29 novembre au Ministère de la cohésion

des territoires et de la transition écologique en présence de nos partenaires, mécènes mais aussi de six Parlementaires, Bernard Delcros, Sénateurs du Cantal et Président du Parlement Rural et Patrice Joly, Sénateur de la Nièvre et membre du conseil d'administration de RURAL MOUV, Jean-Jacques Lozac, Sénateur de la Creuse, Loïc Hervé, Sénateur de la Haute-Savoie, Dominique Potier, Député de la Meurthe-et-Moselle, Anne-Cécile Violland, Députée de la Haute-Savoie.

Un grand merci à L'Atelier du Palais, le tiers-lieu Familles Rurales de Bellac, pour la réalisation des Trophées qui sont remis aux lauréats de l'appel à initiatives RuralInnov' 2022 !



Remise des prix au Ministère de la cohésion des territoires et de la transition écologique

1^{er} Prix Chez Marie-Louise et Victor, Doubs 15 000 euros

Dans le village de Malbrans, un collectif de citoyens s'est créé pour imaginer un projet collaboratif autour d'une grande maison en cœur de village léguée par ses propriétaires à la commune.

Le Maire s'appuie sur ce collectif (accompagné par ailleurs par une fabrique de territoire) pour mettre en place un tiers-lieu qui comprendra de nombreux services dont une outillthèque, un espace intergénérationnel, un café associatif, des ateliers de sensibilisation à l'environnement entre autres.

Ce projet porte l'ambition de dynamiser l'ensemble du village et s'illustre par sa qualité aussi bien en termes de méthode participative que de contenus.



Guylaine BROHAN et Dominique MARMIER remettent le 1er prix à Marine VILLEBIERE, Christophe MARQUIS en présence de Philippe BOUQUET, Maire de la commune.



Le témoignage de l'association

« Après une consultation citoyenne et des méthodes d'animations participatives initiées par la fabrique de territoire de Familles Rurales fédération du Doubs, les habitants de Malbrans se sont regroupés en créant l'association « Chez Marie-Louise et Victor ». Ils imaginent ensemble le village de demain. De ces réflexions communes est ressortie l'envie forte de partager. Partager oui, mais comment ? Partager du temps, un lieu, du savoir-faire, des outils. En somme, prendre le temps de vivre ensemble en se mobilisant dans différentes commissions associatives : gouvernance et bien-être, café et événements culturels, bibliothèque et ludothèque, etc...

La subvention du fond de dotation Rural Mouv permet cela, et quel bonheur ! Annoncer à ses voisins que nous allons pouvoir créer cette outillthèque, une étape supplémentaire qui vient renforcer la motivation de chacun à avancer ensemble. Merci Ruralmouv' ! »

**Marine Villebière Présidente du Tiers-Lieu
« Chez Marie-Louise et Victor »**

Le témoignage du maire

« Pour améliorer la qualité de vie des Malbranaises et des Malbranais, de nombreux aménagements ont été engagés depuis deux décennies par les conseils municipaux successifs comme la réhabilitation de 4 logements locatifs à loyers modérés, une chaudière automatique au bois avec réseau de chaleur pour les bâtiments communaux, une opération d'amélioration de l'habitat et de l'assainissement autonome, l'installation d'une table de lecture du paysage et des tables de pique-nique, la réhabilitation de la fontaine et de l'atelier de distillation, des aménagements de sécurité routière, une nouvelle mairie en BBC labellisée EFFILOGIS, un verger de sauvegarde, des aires de jeux pour les enfants, un terrain multi-sports pour les ados, des espaces et des équipements extérieurs intergénérationnels pour tous.

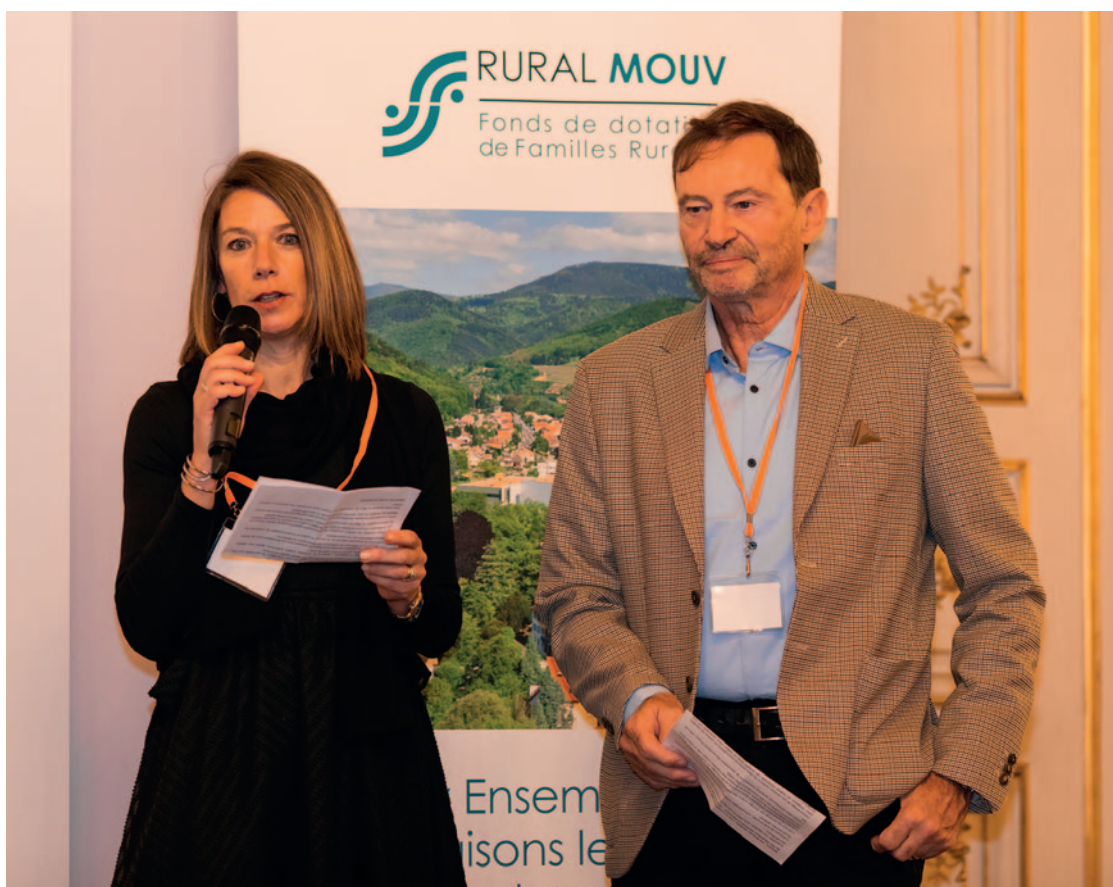
Pour s'engager collectivement dans une dynamique vertueuse, le conseil municipal installé en 2020 a choisi d'associer les habitants à une nouvelle phase de développement du village en leur proposant de co-construire un tiers-lieu dans une maison acquise au centre du village en 2019. Une commission mixte paritaire entre l'association et la commune se constitue pour piloter la réhabilitation du « bâtiment Chez ML&V » en profitant de l'attribution du 1er prix Rural-innov' 2022 ! »

Philippe BOUQUET, Maire de Malbrans

2^e Prix - Les Boucles Varoises, Fédération Familles Rurales du Var - 12 000 euros

La Fédération Familles Rurales du Var a élaboré un projet collaboratif ambitieux à l'échelle de son territoire en impliquant les associations locales. Ainsi, elle propose l'ouverture de six services collaboratifs et mutualisés au sein de trois associations du Var dans le but d'améliorer la qualité de vie et les échanges au quotidien

- «Outilthèques : 3 services de partages d'outils et de matériel (bricolage/jardinage),
- Un service de recharge par batterie solaire pour les outils,
- Une production de légumes qui viendra alimenter une épicerie solidaire ainsi que l'organisation d'actions pédagogiques autour de la nutrition,
- Une action pédagogique « nutrition/recette culinaire » portée par l'association de Barge-mon.



Servane DECHAUX et Guy FASANINO, directrice et Président de la fédération du Var.

**3^e Prix
Epicoop, épicerie solidaire
à Revin
Fédération Familles Rurales
des Ardennes
15 000 euros**



Rémy CARTIER, Directeur de la fédération des Ardennes, Sabrina ALLOUN et Yousra LAMOUREUX reçoivent leur prix en présence de Thomas BLANCHETTE, Président d'Harmonie Musicale (au centre) et de Guyline BROHAN.

Portée par la fédération Familles Rurales des Ardennes, cette épicerie solidaire verra le jour au sein du Tiers-Lieu Coop'R Active de Revin. Ce projet d'ampleur s'inscrit dans le cadre de la transformation d'une gare en tiers-lieu qui a l'ambition de devenir un lieu de socialisation, de rencontres, de partage et d'entraide. Cette épicerie solidaire proposera des produits de qualité à des tarifs modulés selon les revenus des bénéficiaires. Ce projet mobilise de nombreux habitants du territoire.

**Prix « coup de cœur »
L'épicerie du Caveau,
Association Familles Rurales
de Landremont, Meurthe-et-
Moselle - 8 000 euros**

L'association Familles Rurales de Landremont (Meurthe-et-Moselle) a développé une épicerie participative avec la plateforme de financement de l'économie solidaire dans les territoires en France Bouge ton CoQ.

Il s'agit de la première de ce type dans le département. Le projet a reçu le financement du Conseil Départemental pour les aménagements intérieurs et la commune met à disposition le local qui a été remis aux normes dans le cadre de ce projet. Gérée par l'association Familles rurales (AFR) de Landremont, l'épicerie est ouverte depuis septembre 2022.



Alain COLLIN et Geneviève LOUIS de l'association Familles Rurales de Landremont avec Jean-Baptiste BAUD.

Prix spécial « sobriété énergétique »

Accompagner les habitants dans une démarche de sobriété énergétique

Fédération Familles Rurales du Morbihan - 10 000 euros

Depuis de nombreuses années, l'association locale Familles Rurales de Saint-Avé (Morbihan) accompagne les habitants pour effectuer des diagnostics énergétiques et s'orienter vers des rénovations énergétiques.

Des conférences et des actions de sensibilisation sont également mises en place. Avec le soutien de RURAL MOUV, l'ambition est d'élargir ces actions à l'ensemble du département du Morbihan.

Ce projet répond aux enjeux de sobriété et de transition écologique dans les territoires ruraux et devrait prendre une dimension supplémentaire en 2023 avec l'accompagnement de dix foyers dans le changement de leur chaudière fioul et l'amélioration de la performance énergétique de leur logement.



Florence COAT de la fédération du Morbihan et Jean-Pierre TOR de l'association de Saint-Avé.

Parmi les lauréats 2022, nous avons également soutenu :

Les friperies solidaires, Fédération Familles Rurales du Tarn

Aménagement de deux nouvelles friperies à caractère sociale sur les communes de Rivières et de Puygouzon, au-delà de la vente et de la collecte de vêtements, ce sont des lieux d'écoute, de partage et d'accompagnement social. 10 000 euros

La Lande Fertile, Association Optim'ism, Finistère

Des légumes bio, locaux et solidaires avec ce projet d'exploitation légumière (réseau Jardins de Cocagne) à Moëlan-sur-Mer. Son but est de favoriser l'accès du plus grand nombre à une alimentation de qualité, la ferme approvisionne en priorité la restauration collective du territoire de Quimperlé Communauté. 10 000 euros

Le jardin éducatif et solidaire de l'Association Familles Rurales Moutiers-sous-Argenton, Deux-Sèvres

Un lieu de partage et d'échange intergénérationnel avec ce jardin qui propose aux enfants de renouer dès leur plus jeune âge avec la joie de l'apprentissage en extérieur, de récolter ce qu'ils y auront semé et ce, avec l'aide et la bienveillance des plus grands. 2500 euros

Le Repair' Café de l'association Familles Rurales Saint Jean de Fos, Hérault.

Rénovation d'un local pour développer le Repair' Café, multiplier les ateliers d'apprentissage de réparation mais aussi ouvrir un nouveau service de vélo électriques partagés ! 9 000 euros

« 1 projet 2 toits », Fédération Régionale des Maisons Familiales Rurales de Bourgogne-Franche-Comté

Un projet régional structurant et ambitieux qui a pour but de proposer plus de 250 solutions d'hébergement alternatives, en priorité rurales et chez l'habitant, pour les jeunes de moins de 30 ans. Une méthode innovante pour faciliter l'accès au logement des jeunes déjà soutenus par de nombreux partenaires publics et privés. 10000 euros

Gouvernance

La principale instance du fonds de dotation est le conseil d'administration qui détient le pouvoir de décision. Un comité, doté d'un pouvoir consultatif regroupe les mécènes. Enfin, une équipe opérationnelle met en œuvre les décisions du fonds de dotation et s'assure de son fonctionnement.

Le conseil d'administration

RURAL MOUV est gouverné par un conseil d'administration composé en majorité de membres de Familles Rurales mais aussi de personnalités extérieures. Le conseil d'administration élit au sein de ses membres le président du fonds de dotation. En 2022, le conseil d'administration a été renouvelé conformément aux statuts. Cinq membres ont ainsi été reconduit dans leur mandat et cinq nouveaux membres ont été nommés. Dominique Marmier a été réélu Président de RURAL MOUV par le conseil d'administration et Guylaine Brohan réélue trésorière.

Collège Familles Rurales



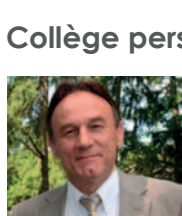
Dominique Marmier
Président de RURAL MOUV,
Exploitant agricole



Mathéo LOUVET
Membre du Comité National
Jeunes Familles Rurales,
Etudiant



Guylaine BROHAN
Trésorière de RURAL MOUV
Présidente de la fédération
Nationale Familles Rurales
Comptable

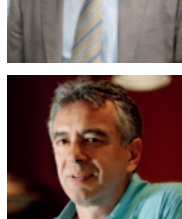


Collège personnalités extérieures

Patrice JOLY
Sénateur de la Nièvre,



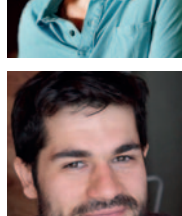
Alain BALLAY
Président de la fédération
Familles Rurales de Corrèze,



Bruno HUMBERT
Président co-fondateur
de La Ruche



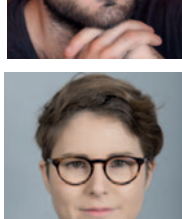
Rita CICCARELLA-VANDERBEKE
Présidente de la fédération
Familles Rurales des
Bouches-du-Rhône,
Assistante de direction



Sevak KULINKIAN
Responsable mécénat
& partenariats
de Hameaux Légers



Martine RAVEAU
Présidente de l'association
Familles Rurales Le Magny
(Indre)



Julie LAVET
Apple France,
Head of Government Affairs

Le comité des mécènes

Le comité des mécènes réunit l'ensemble des représentants des mécènes du fonds. Il donne un avis et fait des propositions au conseil d'administration concernant le fonctionnement du fonds, ses orientations, la sélection des projets, et toute question qu'il juge utile.



Cathy EXCOFFIER
Orange France
Directrice déléguée RSE



Frédéric DOHET
Fondation RTE
Délégué général



Alexis JOIRE
Engie
Directeur des relations
externes



Thomas BLANCHETTE
Président Harmonie
Mutuelle
Vice président groupe VYV
Président Mutex

L'équipe opérationnelle

L'équipe opérationnelle assure le pilotage et le fonctionnement du fonds de dotation par délégation du président.



Guillaume RODELET
Délégué général
de RURAL MOUV,
Directeur
de Familles Rurales
fédération nationale



Jean-Baptiste BAUD
Secrétaire général,
de RURAL MOUV,
Responsable des relations
institutionnelles de
Familles Rurales
fédération nationale

Pour accomplir leur mission, le délégué général et le secrétaire général peuvent s'appuyer sur des salariés de la fédération nationale Familles Rurales, mis à disposition par la fédération le cas échéant.

La vie des instances

Le fonds de dotation a réuni deux fois son conseil d'administration, une fois le comité des mécènes au cours de l'année 2022 et une fois le comité de pré-sélection dans le cadre de l'appel à initiatives ruralinnov'. Voici les principales décisions prises à l'occasion de la réunion de ces instances.

Conseil d'administration, 22 mars 2022

Présentation des nouveaux membres du CA, élection du Président, élection de la trésorière, Approbation du rapport d'activité et des comptes 2021 ; adoption du budget prévisionnel et attributions de financements.

Comité de pré-sélection des projets ruralinnov', 29 septembre 2022

Ce comité rassemble des salariées de Familles Rurales, l'équipe opérationnelle du fonds de dotation et des représentants des mécènes. Il établit une pré-sélection des projets présentés dans le cadre de l'appel à initiatives ruralinnov' avant la sélection des projets en conseil d'administration. Après la pré-sélection des dossiers, des entretiens individuels avec chaque porteur de projet pré-sélectionné ont été réalisés en visioconférence le 17 octobre.

Comité des mécènes 18 octobre 2022

Echanges sur les orientations du fonds de dotation et la sélection des projets ruralinnov'. Il est à noter que les mécènes participent également en tant qu'invités aux conseils d'administration du fonds de dotation (sans pouvoir de vote) et au comité de pré-sélection des projets.

Conseil d'administration, 18 octobre 2022

Sélection des lauréats ruralinnov' « campagnes partagées ». 10 projets ont été retenus pour un montant total de 101 500 euros. Une remise des prix a ensuite été organisée le 29 novembre au Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires.

Rejoignez-nous pour construire les territoires de demain

En devenant mécène de RURAL MOUV, vous :

- Contribuez à développer l'innovation dans les zones rurales
- Soutenez des porteurs de projets qui font évoluer leurs territoires
- Participez à valoriser l'image de la ruralité
- Devenez membre du comité des mécènes et participez à la sélection des projets et aux réflexions liées à l'évolution du fonds.

Impôt sur les sociétés

Entreprises, votre soutien financier vous donne droit à une réduction fiscale de 60%, dans la limite de 0,5 % de votre chiffre d'affaires. Pour un don de 60 000 euros, la réduction fiscale s'élève donc à 36 000 € et la valeur réelle du don à 24 000 euros.

Ils nous soutiennent :



Annexes

Annexe 1. Liste des actions d'intérêt général financées par le fonds et indication de leurs montants

Projet « Port@il » : 50 000 euros, Fédération nationale Familles Rurales

Projet « installation de bornes électriques » :

- 6 400 euros, Fédération départementale de l'Aveyron
- 9 600 euros, Association Familles Rurales de la Pacaudière (Loire)

Projets issus de l'appel à initiatives « Ruralinnov' campagnes partagées » : 101 500 euros

- Fédération Familles Rurales du Tarn, Frieries solidaires : 10 000 euros
- Association Familles Rurales Landremont, Epicerie du caveau : 8 000 euros
- Association Optim'ism, La Lande Fertile : 10 000 euros
- Fédération Familles rurales du Var, Les Boucles varoises : 12 000 euros
- Fédération Familles Rurales Morbihannaises : Accompagner les habitants dans une démarche de sobriété énergétique : 10 000 euros
- Association Familles Rurales Moutiers-sous-Argenton : Jardin Educatif et Solidaire : 2 500 euros
- Fédération Familles Rurales des Ardennes, Epicoop - épicerie solidaire : 15 000 euros
- Association Familles Rurales Saint Jean de Fos, Repair' Café : 9 000 euros
- Association Chez Marie-Louise et Victor, Outilthèque : 15 000 euros
- Fédération Régionale des Maisons Familiales Rurales de Bourgogne-Franche-Comté, 1 projet 2 toits : 10 000 euros

Annexe 2. Liste des libéralités reçues

Dotation du fondateur, Familles Rurales Fédération nationale

Siège : 7 cité d'Antin 75009 Paris

Mail : guillaume.rodelet@famillesrurales.org - Tel : 01 44 91 88 88

Nature juridique : Association reconnue d'utilité publique

Montant versé : 100 000 euros par virement les 23 et 28/12/2022 (2 fois 50 000 euros)

Affectation : actions financées par le Fonds de dotation

Harmonie Mutuelle

Siège : 143 rue Blomet 75015 Paris

Mail : muriel.guenoux@harmonie-mutuelle.fr - Tel : 01 42 66 99 66

Nature juridique : mutuelle

Montant versé 50 000 euros par virement sur 2023 en cours

Affectation : actions financées par le Fonds de dotation

Orange

Siège : 111 Quai du Président Roosevelt

Mail : francois.truszkowski@orange.com

Nature juridique Société Anonyme

Montant versé 20 000 euros par virement le 30/12/2022

Affectation : actions financées par le Fonds de dotation

Fondation RTE

Siège : 7 C Place du Dôme - 92800 PUTEAUX

Mail : rte-fondation@rte-france.com - Tel : 01 41 02 15 54

Nature juridique : Fondation

Montant versé 35 000 euros par virement le 01/04/2022

Affectation : actions financées par le Fonds de dotation

Engie SA

Siège : 1 Place Samuel de Champlain à Courbevoie

Mail : thayaliny.easwarakhanthan@engie.com - Tel : 09 69 39 99 93

Nature juridique : Société anonyme

Montant versé : 20 000 euros par virement le 01/03/2022

Montant versé 10 000 euros virement sur 2023 en cours

Affectation : actions financées par le Fonds de dotation

Confédération Nationale du Crédit Mutuel

Siège : rue du Bastion 75017 Paris

Tel : 01 44 01 10 10

Mail : martine.gendre@creditmutuel.fr

Nature juridique : banque

Montant versé : 40 000 euros par virement le 28/12/2022

Affectation : actions financées par le Fonds de dotation

Annexe 3. Liste des personnes morales bénéficiaires des redistributions du fonds de dotation

- **Fédération nationale Familles Rurales**

Siège : 7 cités d'Antin 75009 Paris
Mail : secretariat.fnat@famillesrurales.org
Tel : 01 44 91 88 88
Nature juridique : Association reconnue d'utilité publique
Montant attribué : 50 000 euros

- **Fédération départementale de l'Aveyron**

Siège : 12 rue des Sauniers BEL AIR
12000 Rodez - Tel : 05 65 75 54 00
Mail : fd.aveyron@famillesrurales.org
Nature juridique : Association
Montant attribué : 8400 euros

- **Association Familles Rurales de La Pacaudière**

Siège : 8 route de Paris
42310 La Pacaudière - Tel : 04.77.64.14.17
Mail : accueil.famillesrurales@orange.fr
Nature juridique : Association
Montant attribué : 9 600 euros

- **Fédération Familles Rurales du Tarn**

Siège : 7 Boulevard Paul Bodin
81000 Albi - Tel : 05 63 54 15 44
Mail : fd.tarn@famillesrurales.org
Nature juridique : Association
Montant attribué : 10 000 euros

- **Familles Rurales Landremont**

Siège : 21 rue Marcellin Munier
54380 Landremont - Tel : 06 71 31 56 29
Mail : louis.petitgand@laposte.net
Nature juridique : Association
Montant attribué : 8 000 euros

- **Optim'ism**

Siège : 16 rue du poulorio 56100 Lorient
Tel : 06 95 63 82 61
Mail : florian.barbotin@optim-ism.fr
Nature juridique : Association
Montant attribué : 10 000 euros

- **Fédération Familles rurales du Var**

Siège : 10 boulevard de la Libération
83136 Garéoult - Tel : 04 94 04 86 65
Mail : fd.var@famillesrurales.org
Nature juridique : Association
Montant attribué : 12 000 euros

- **Fédération Familles Rurales Morbihannaises**

Siège : 32 rue du Général de Gaulle
56390 Grand-champ - Tel : 02 97 68 25 90
Mail : morbihan@famillesrurales.org
Nature juridique : Association
Montant attribué : 10 000 euros

- **Familles Rurales Moutiers-sous-Argenton**

Siège : Mairie 79150 Moutiers sous Argenton
Tel : 05 49 65 03 50
Mail : astrid.damond@famillesrurales.org
Nature juridique : Association
Montant attribué : 2500 euros

- **Fédération Familles Rurales des Ardennes**

Siège : Rue Paulin Richier La Croisette
08000 Charleville Mézières - Tel : 03 24 37 60 45
Mail : fd.ardennes@famillesrurales.org
Nature juridique : Association
Montant attribué : 15 000 euros

- **Familles Rurales Saint Jean de Fos**

Siège : 20 Rue des Ecoles Laïques
34150 Saint Jean de Fos - Tel : 04 67 54 00 57
Mail : evs34150@gmail.com
Nature juridique : Association
Montant attribué : 9000 euros

- **Association Chez Marie-Louise et Victor**

Siège : 2 rue de l'église 25 620 Malbrans
Tel : NC
Mail : tierslieu.malbrans@gmail.com
Nature juridique : Association
Montant attribué : 15 000 euros

- **Fédération Régionale des Maisons Familiales Rurales de Bourgogne-Franche-Comté**

Siège : 12 rue de la Familles 25000 Besançon
Tel : 03 81 88 76 84
Mail : fr.bourgogne-franche-comte@familles-rurales.org
Nature juridique : Association
Montant attribué : 10 000 euros

Annexe 4. Liste des avantages et ressources lorsque le fonds de dotation bénéficie de fonds provenant de l'étranger

Néant

Annexe 5. Compte d'emploi des ressources (si le fonds fait appel à la générosité du public et si les ressources collectées excèdent la somme de 153.000 euros lors de la clôture de l'exercice)

Néant

